



L'alphabétisation, levier du développement

*Journée internationale de l'alphabétisation
8 septembre 2006*

La journée internationale de l'alphabétisation, célébrée le 8 septembre, a pour thème cette année « L'alphabétisation, levier du développement ». Le choix de ce thème par l'UNESCO vise à souligner que l'alphabétisation facilite l'acquisition de connaissances et de compétences qui permettent un développement individuel, communautaire et sociétal durable.

La journée internationale de l'alphabétisation est ainsi l'occasion de rappeler l'importance de l'alphabétisation pour les personnes, les communautés et les sociétés toutes entières. Elle est aussi l'occasion de ne pas oublier que l'alphabétisation est un droit qui est encore dénié à environ un cinquième de la population adulte dans le monde. Aujourd'hui, dans le monde, 771 millions d'adultes – dont deux tiers de femmes - ne savent ni lire, ni écrire, ni compter. Elle est enfin l'occasion de souligner la persistance de l'analphabétisme dans les pays industrialisés et plus particulièrement en Communauté française de Belgique, où l'on estime qu'une personne sur dix est en grande difficulté face à l'écrit.

Notre slogan « l'alphabétisation, un droit pour tous ! » est toujours d'actualité.

De nombreux jeunes sortent encore chaque année de l'enseignement obligatoire en échec, sans diplôme, sans maîtriser les savoirs de base nécessaires pour agir sur leur environnement, sans savoir lire et écrire....

De nombreuses personnes qui souhaitent participer aux actions d'alphabétisation ne peuvent le faire

- Parce qu'il n'y a plus de place dans les groupes, parce qu'il n'y a pas assez de locaux, ...
- Parce qu'ils sont trop vieux, trop jeunes, trop éloigné du marché de l'emploi, trop exclus,
- Parce qu'il y a trop de distances à parcourir,

grandes difficultés, les demandeurs d'asile, les personnes qui ont un projet professionnel, les travailleurs,....

- de financer les coûts de mobilité et de décentralisation: frais de transports des apprenants et des formateurs, frais de locaux décentralisés, ... pour qu'il y ait des possibilités d'alphabétisation.
- de financer la gratuité et la qualité: locaux, matériels et outils pédagogiques adaptés, formation des formateurs, recherche, accès aux nouvelles technologies de l'information, financements stables et réguliers des associations, réduction des démarches administratives, ...
- de financer la variété des besoins : accueil, orientation, suivi, recherche active d'emploi, actions d'éducation permanente, de formation (pré)qualifiante, et la diversité des projets et des parcours, ainsi que les moyens (crèches, congé éducation, ...) et le temps nécessaire à leur réalisation. L'apprentissage doit être effectivement possible tout au long de la vie !

Aussi, de manière prioritaire, nous demandons :

A la Communauté française

- Un financement du nouveau décret relatif au « soutien de la vie associative dans le cadre de l'Education permanente » permettant de reconnaître correctement l'ensemble des associations répondant aux exigences du décret et qui travaillent avec les personnes analphabètes.
- Le développement et l'inscription dans le cadre de la dotation structurelle de tous les programmes de Promotion sociale d'alphabétisation, de français pour débutants, d'obtention du CEB,
- La mise aux normes du programme de Promotion sociale de formation de formateurs en alphabétisation, pour qu'il délivre un diplôme reconnu dans le cadre des normes européennes « Bologne ».

A la Région de Bruxelles-capitale et à la Région wallonne, dans le cadre des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle

- De ne pas limiter le temps et les modes de parcours des personnes analphabètes
- De ne pas limiter l'âge d'admission, limite qui est parfois fixée à 45 ans !

Mais le droit à l'alphabétisation pour tous, c'est d'abord et surtout le droit pour tous à une réelle participation économique, sociale, culturelle et politique. Car sans cette participation il n'y a pas de raisons d'apprendre...

Pour qu'un jour il n'y ait plus d'analphabètes,

Nous devons construire :

- Une société qui cesse de produire des exclusions, qui permette à tous de vivre dans la dignité, qui garantisse à chacun une réelle sécurité d'existence, une sécurité sociale de base (droit aux soins de santé, droit au revenu de remplacement, droit au logement, etc.) sans laquelle aucun projet de formation n'est possible
- Une école de la réussite qui garantisse l'acquisition effective et la certification des apprentissages de base au sortir de l'enseignement primaire. Tous les jeunes doivent sortir de l'enseignement en sachant lire, écrire, compter, penser...
- Une solidarité internationale qui soutienne le développement des pays du Sud, et le développement de partenariats notamment dans les domaines éducatifs, culturels et de l'alphabétisation.

Tant que notre système socio-économique produira des analphabètes, nous devons poursuivre notre combat pour que chaque adulte dispose du droit élémentaire à l'alphabétisation et à la formation.

Lire et Ecrire – Communauté française ASBL
2 A rue A Dansaert 1000 Bruxelles
02 502 72 01